



VILLE DE SION

MISE AU CONCOURS

La Ville de Sion met au concours un poste de

assistant social curateur

taux d'activité 50%

auprès du service officiel de la curatelle de Sion - Les Agettes - Veysonnaz.

Conditions d'engagement

- être en possession d'un diplôme d'assistant social ou d'un titre équivalent;
- avoir de bonnes connaissances administratives, juridiques et en assurances sociales;
- avoir de l'expérience dans le travail en réseau constitue un atout;
- être titulaire d'un permis de conduire.

Qualités requises

- être apte à gérer des situations sociales complexes;
- être apte à collaborer en équipe;
- avoir du goût pour la gestion administrative et financière;
- faire preuve de polyvalence.

Ce poste est accessible aux hommes ou aux femmes.

Entrée en fonctions : à convenir.

Domiciliation : avoir ou prendre domicile sur le territoire de la commune de Sion.

Traitement

Selon le règlement général pour le personnel de l'administration communale et l'échelle des traitements de la Municipalité.

Les renseignements relatifs au descriptif de poste et au traitement peuvent être obtenus auprès de M. Hugo Héritier, chef du service social, tél. 027 324 14 11.

Les offres avec curriculum vitæ, photo, références et certificats doivent être adressées avec la mention sur l'enveloppe « assistant social curateur » à : Ville de Sion, secrétariat municipal, Hôtel de Ville, rue du Grand-Pont 12, CP 2272, 1950 Sion 2, **jusqu'au 15 février 2013.**

Toute offre remise hors délai sera écartée, la date du timbre postal faisant foi.

Sion, le 22 janvier 2013

L'ADMINISTRATION COMMUNALE